

Info Château-Chalon



Photo : le nouveau tracteur de la commune Ch. V.

Édito :
L'hiver qui se prolonge avec des températures toujours très basses n'est pas sans poser quelques problèmes au niveau des

travaux au sein de notre commune. Outre le déneigement et le salage des rues, c'est l'entreprise en charge de la rénovation du réseau d'eau potable qui doit remettre de semaine en semaine ses interventions. La prochaine intervention concernera la rue de l'Église et devrait donc perturber la circulation au sein du village. Merci de votre compréhension.

Quant au remplacement du tracteur, il est devenu réalité ! Ch. V.

Au sommaire :

- DÉNEIGEMENT - NOUVEAU TRACTEUR
- TRAVAUX SUR NOS BÂTIMENTS
- LE LOCAL DU « CERCLE » EST RÉNOVÉ
- AFFOUAGES
- UN NUMÉRO À NOS HABITATIONS ET DES PLAQUES DE RUES RÉNOVÉES
- QUAND LE CLOCHER NE DONNE PLUS LES HEURES
- L'AIRE DE CAMPING-CAR
- LE LABEL « PLUS BEAU VILLAGE DE FRANCE »
- UN DÉPLIANT POUR VALORISER NOTRE VILLAGE ET SES ACTEURS ÉCONOMIQUES
- LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2013

Bulletin municipal n°51 février 2013

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)

Bulletin municipal n°51 publié en février 2013



DÉNEIGEMENT

L'hiver s'est manifesté de façon très répétitive ces dernières semaines obligeant des passages presque quotidiens tant au sein du village que sur les hameaux excentrés. Une fois de plus le travail a été rendu difficile en raison des véhicules qui encombraient la voirie.

Rappel : il est demandé de ne pas laisser son véhicule sur les rues qui font l'objet de cette opération de déneigement. Le prestataire ne peut pas continuer à prendre le risque de toucher une voiture.

NOUVEAU TRACTEUR

C'est avec bien des difficultés que nous avons fini par trouver un tracteur qui réponde à nos modestes besoins. Puissance limitée, empattement et volume restreints pour entrer dans notre garage, hauteur de cabine qui permette de passer sous le porche et dans un budget raisonnable.

Après avoir consulté les quelques propositions qui prenaient en compte ces critères, le choix s'est porté sur un Ford DEXTA 2000.

TRAVAUX SUR NOS BÂTIMENTS

Après la remise en état du logement de la cure l'année dernière, nous nous penchons sur le bâtiment de l'école. Après les travaux d'isolation, de petite rénovation dans le logement de Madame Macias, nous avons construit une cloison pour créer une laverie indépendante et qui rendent du même coup les toilettes de l'École d'Autrefois indépendantes avec un lavabo à disposition. L'essentiel de ces travaux ont été réalisés par nos employés excepté pour les travaux de plomberie.

LE LOCAL DU « CERCLE » EST RÉNOVÉ

Profitant ce cet hiver qui se prolonge, nous avons pris la décision de rénover le lieu-dit « le cercle » qui se situe sous le porche. Cette petite salle avait été laissée dans un état de délabrement un peu avancé et contenait un bric-à-brac qui a nécessité un véritable déménagement. En trois semaines nos employés communaux ont jointoyé les murs, nettoyé le sol et refait entièrement le plafond qui donnait des signes de faiblesse.

Même si son accès reste encore délicat en raison des escaliers étroits, elle sera mise à disposition de l'atelier-couture qui travaille à la réalisation des costumes pour le spectacle de l'été prochain et pour des réunions d'une quinzaine de personnes qui en feront la demande.

AFFOUAGES

Concernant les affouages de la saison 2011/2012, le conseil décide que la date butoir pour leur exploitation est fixée au 30 mai 2013. A cette date, tout ce qui ne sera pas sorti des bois, sera repris par la commune.

UN NUMÉRO À NOS HABITATIONS ET DES PLAQUES DE RUES RÉNOVÉES

Les numéros d'habitation sont quasiment tous posés et le conseil remercie MM. Reichardt, Bonnet et Mutiaux qui ont suivi cette opération. Il confirme qu'une habitation dispose d'un seul numéro même si certains numéros ont été mis en réserve en cas de division de certaines maisons.

Concernant les plaques de rues, Claude Daumard va réaliser un petit mur en pierre sur le rocher situé à l'entrée de la rue de la Roche afin de pouvoir y poser la plaque. et un complément de commande sera effectué pour changer certaines des plaques qui ont mal vieilli.

QUAND LE CLOCHER NE DONNE PLUS LES HEURES

Depuis quelque temps, ceux qui sont habitués à rythmer leur journée par le tintement des heures ont sans doute regretté ce rappel discret. Nous avons tout d'abord cru à un problème électrique mais c'est en nous rendant au sommet du clocher que nous avons découvert que le battant était brisé. Nous avons dû faire appel à l'entreprise pour résoudre ce problème...et redonner sa fonction au carillon.

L'AIRE DE CAMPING-CAR

L'aire est installée sur le parking à la sortie du village en direction de Champagnole. Le panneau fourni par la communauté de communes sera implanté par nos soins.

Si nécessaire, des poubelles seront installées à proximité de cet emplacement.

LE LABEL « PLUS BEAU VILLAGE DE FRANCE »

Ce label qui nous unit aux autres cités remarquables de notre pays n'est jamais obtenu « ad vitam » et Château-Chalon fera donc l'objet cette année d'une ré-expertise dans le courant de l'année 2013. Nous devons préparer un dossier et accueillir le jury qui se déplace sur le site. Suite à cette expertise, la commune se verra renouveler ou non son label de Plus Beaux Villages de France.

UN DÉPLIANT POUR VALORISER NOTRE VILLAGE ET SES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Ce projet est porté par la commune et l'office de tourisme de la CCCHS. Outre le plan du village que nous venons d'améliorer, ce document

regrouperait des informations sur les restaurants, les viticulteurs, les hébergeurs, la fromagerie et les attraits touristiques... Le financement de ce projet sera partagé entre la commune et les acteurs économiques partenaires de l'opération. Le Conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour le lancement de ce projet.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2013

Lors du dernier conseil municipal, le maire a donné les orientations qui permettront de préparer le budget 2013 de notre commune. Les différents projets d'investissement s'inscriront dans le cadre d'une enveloppe raisonnable qui permettra de ne pas toucher aux taux des impôts locaux pas plus qu'au prix de l'eau.

A la section des investissements il faudra donc terminer les travaux sur le réseau de distribution d'eau qui aura permis de supprimer la quasi-totalité des conduites en plomb avec installation de nouvelles bouches à clé et des compteurs. Toujours dans ce domaine de l'eau, nous prévoyons la rénovation au niveau de la station de pompage et l'installation d'un compteur général au niveau de la distribution pour vérifier plus rapidement l'apparition d'une fuite.

Au niveau du budget général la priorité sera mise sur le projet d'aménagement de notre cimetière avec le columbarium et le jardin du souvenir.

Puis nous programmerons la réalisation des toilettes publiques dans la partie basse du village. Ce WC sera très discret puisqu'il trouvera sa place dans la partie basse du « Cercle » et non dans l'allée que nous avons dégagée comme l'avait compris certaines personnes.

Nous aurons à inscrire aussi la restauration des murs en pierre sèche sur plusieurs endroits mais en particulier dans le chemin du Puits St Pierre.

Au niveau du fonctionnement nous avons fait le choix de prolonger le contrat aidé de Philippe qui rend de grands services à notre commune. Son association avec Antoine permet donc de réaliser de nombreux petits travaux d'entretien et de restauration sur les bâtiments communaux ainsi que sur l'Association Foncière. Par exemple nous avons profité de ce mois de février qui nous a offert des températures très basses pour les mobiliser tous les deux dans la restauration du local du « Cercle ». Nous conserverons donc le même niveau de service pour entretenir notre village digne de ses deux labels.

ENILBIO

Le samedi 9 mars l'ENIL de Poligny organise une journée « portes ouvertes » de 9h à 17h